## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 1448 rue Magazine, entre les rues Robin et Race.**

**Commonwealth Building and Loan Association vs. Mrs. Alfred Sanchez.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,757 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot de terre, améliorations, et etc., dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, îlet borné par les rues Magazine, Robin, Constance et Race, désigné par la lettre C et mesure vingt-sept pieds, huit pouces et trois lignes de face à la rue Magazine, vingt-sept pieds, trois pouces et cinq lignes à l'arrière en largeur, sur une profondeur de cent trente-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot B, et cent trente-neuf pieds sept pouces en profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot D.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1414 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.**

**Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,709 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Peace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par J. H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Marmett, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 2457-2459 rue Nord Galvez ou Grant, entre les rues Arts et Musique.**

**Suburban Building and Loan Association vs. Catherine Voegtle, veuve d'Henry Moeglich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,494—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Galvez ou Grant, Nord Miro, Arts et Music, les dits lots sont désignés par les numéros vingt-deux et vingt-trois suivant un arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 octobre 1906, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, le 27 mai 1908, et suivant lequel arpentage le lot vingt-deux mesure trente pieds et huit pouces de face à la rue Nord Galvez ou Grant sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles; et le lot vingt-trois mesure trente-deux pieds de face à la rue Nord Galvez sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'état, daté du 3 décembre 1913, et conformément à la section No. 55 des lois de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques, à la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No. 7 dans l'îlet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 112 pieds.

Conditions de la vente — Comptant; cent dollars au minimum (100.00).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Approuvé:
FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat.
Baton-Rouge, Lne, 3 décembre 1913.
déc9 10 27—jan3 10
déc 9 10 26 27—jan 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, meubles, accessoires, etc.**

**Mme P. E. Archinard vs. A. Vanden Bogarde.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,737 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, MERCREDI, 7 janvier 1914, à 10 heures 30 du matin, sur les lieux ci-après désignés, la propriété suivante décrite à savoir: Dans mon entrepôt, No. 508-512 rue de Chartres, entre la rues St-Louis et Toulouse,

Un grand assortiment de meubles de maison, accessoires, divers, etc., suivant inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. PARKERSON,
Avocat pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,7

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif, VENDREDI, le 9 janvier 1914, de propriétés de valeur améliorée du Premier District.**

**Premièrement, au coin de la rue Thalia et l'avenue Claiborne, portant les numéros municipaux 2020 et 2031 rue Thalia.**

**Deuxièmement, portant les numéros municipaux 2021 et 2025 rue Thalia, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne.**

**Troisièmement et quatrièmement, portant les numéros municipaux 1208 et 1210 avenue Sud Claiborne, entre les rues Clio et Erato, sur le lot A et le lot C à l'arrière du lot A avec bâtisses, etc., ayant accès par une allée mitoyenne.**

**Cinquièmement, portant les numéros municipaux 2021 et 2025 rue Melpomène, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne.**

**Edward P. Cousin vs. Stephen J. Hill.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,892 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 450, borné par les rues Thalia, Erato et Willow et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre A sur un croquis joint à un acte de partage passé devant Scott E. Beer, notaire, le 8 octobre 1906, dressé par Edgar Pille, voyer, 26 août 1906, et suivant lequel plan le dit lot mesure vingt-huit pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Thalia, la même largeur sur la ligne arrière, sur une profondeur et façade de soixante-trois pieds, neuf pouces et deux lignes à l'avenue Claiborne entre lignes parallèles. Le dit lot forme le coin de la rue Thalia et l'avenue Claiborne.

2—Un certain lot de terre, etc., dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus, désigné sur le dit plan dressé par Pille, voyer, par la lettre C, suivant lequel le dit lot mesure trente pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Thalia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds, neuf pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

3—Un certain lot de terre, etc., dans le même district qui la propriété ci-dessus, mais dans l'îlet No. 449, borné par l'avenue Claiborne et les rues Willow, Erato et Clio, désigné par la lettre A sur le dit croquis par Pille, voyer, suivant lequel le dit lot mesure trente pieds et cinq pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds et cinq pouces sur le côté de plus proche de la rue Clio, et une première profondeur de soixante-quinze pieds et trois pouces sur l'autre ligne de côté, où il se rétrécit du trois pieds et sept pouces, d'où une seconde profondeur de vingt-cinq pieds et deux pouces, vingt-six pieds et dix pouces de largeur en arrière, avec l'usage d'une allée mitoyenne de trois pieds sept pouces de large s'ouvrant sur la rue Claiborne et en commun au lot C.

4—Un certain lot de terre, etc., dans le même district et îlet que la propriété dernièrement décrite et l'adjoignant immédiatement à son arrière, désigné par la lettre C sur le dit croquis par Pille, voyer, mesurant trente pieds cinq pouces de face sur la ligne arrière du lot A, trente pieds cinq pouces sur la ligne arrière, sur une profondeur de vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes de largeur en commun avec le lot A.

5—Un certain lot de terre, etc., dans le même district, dans l'îlet No. 451, borné par les rues Melpomène, Thalia et Willow et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre C sur le croquis précité de Pille,, mesurant trente pieds de face à la rue Melpomène, la même largeur en arrière, sur quatre-vingtquatre pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant; lacquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
déc 6 7 12 19 26—jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.**

**Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Leonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une vaste propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Ferdinand (dans l'îlet des rues Elizabeth et Pine). Bâtisses portant les numéros municipaux 230, 232 et 240 rue Broadway, aussi Nos. 7208 et 7210 rue Ferdinand.**

**Morris Michaelis vs. Jules W. Markel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,442 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No. 26, borné par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, lesquels dits terrains sont désignés par les numéros seize, dix-sept et dix-huit suivant un croquis de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, daté le 23 janvier 1904, annexé à un acte passé devant Bernard Tiche, notaire, le 21 septembre 1910, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 18 formant le coin des rues Broadway et Ferdinand.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TICHE & ROGERS, Avocats pour le demandeur.
déc 19 26—jan 2 9 16 22

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.**

**Emile F. Naef vs. Henry A. Veazie, Jr.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées ladessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No. 175, borné par les rues Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre a une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1305 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FREDERICK C. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—jan 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 4630 rue Clara, entre les rues Cadix et Valence.**

**Aaron Steeg, Salvador Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs, Etc., vs. Alfred White, et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,759 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick A. Middleton, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No. 643, autrefois îlet No. 117 West Boulignì, borné par les rues Clara, Magnolia (autrefois Arcadia), Cadix et Valence; le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Clara et Valence, et mesure trente pieds de face à la rue Clara, sur cent vingt pieds de profondeur suivant un croquis annexé à un acte d'agrément de vente entre Peter Kiser et Alfred White, passé devant W. R. Ker, notaire, le 30 juillet 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 8527 rue Cohn, dans l'îlet Adams, Huitième et Joliet.**

**Crescent City Building and Homestead Association vs. Benjamin Smith.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No. 250, borné par les rues Cohn, Adams, Huitième et Joliet, suivant un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er février 1896, déposé dans les archives de Fred Diebel le 19 novembre 1896, lequel dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot No. 9.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. A. MOISE et C. C. FRIEDRICHS,
Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal, No. 5721 Tchoupitoulas, entre la rue Arabella et l'avenue Nashville.**

**Prudential Savings et Homestead Society vs. William Hayes Geagan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,600 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 9 de Hurstville, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation et Arabella et l'avenue Nashville, suivant un plan dressé par Mandeville, architecte, daté du 5 novembre 1841; le dit lot est désigné par le numéro 3 et mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent deux pieds et cinq pouces, laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 5721 Tchoupitoulas en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,15

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Michael Glaser vs. Pine Grove Realty Co.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60,746 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan à la porte principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 29 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet 155, borné par les rues Newton, Nunez, Tesche et Homer, désignés comme lots Nos. 13 et 14 et mesurent chacun en mesure française trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur; lot No. 13 forme le coin des rues Newton et Nunez. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Mme Sarah Bennings, épouse de Sosthène Henderson, par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 juin 1913, registre du bureau des transferts No. 256, folio 252.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 900, borné par les rues St-Anthony, Annette, Johnson et Prieur, désigné par la lettre F et est situé à une distance de cent vingt-sept pieds, onze pouces et trois lignes et demie du coin de la rue Johnson, et mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Anthony, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Abraham Simmons par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 15 juillet 1913, registre du bureau des transferts 259 folio 289.

Trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet 179, borné par les rues Vallette, Newton, Belleville (autrefois Chestnut) et Diana; les dits lots sont désignés par les numéros 14-15-16 sur un croquis de A. De Armas du 12 avril 1892, et qui est annexé à un acte de W. H. Seymour, notaire; lots 14 et 15 mesurent chacun trente-deux pieds et trois pouces de face à la rue Vallette, sur une profondeur de cent vingt pieds. Lot 16 mesure trente-deux pieds, trois pouces de face à la rue Vallette sur une profondeur de cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., d'Arthur Henderson le 26 mars 1913, par acte devant Louis A. Hubert, notaire, registre du bureau des transferts 261 folio 73.

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 7 dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Conti, Gravier et Tulane, et mesure trente pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent vingt pieds suivant un plan annexé à un acte devant William L. Poole, notaire, le 23 avril 1867. Asquis de Nathan Cohen par acte devant E. M. Stafford le 2 août 1913. Registre du bureau des transfets 263 folio 259.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 889, borné par les rues N. Prieur, Allen, N. Roman et Annette, désigné comme lot 33 sur un plan de C. U. Lewis du 25 octobre 1898, annexé à un acte devant Felix J. Dreyfus le 19 janvier 1899, suivant lequel dit plan le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne. Etant la même propriété que celle acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Horace Dominique par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 20 septembre 1913. Registre du bureau des transferts 263 folio 492.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Premi.re Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
CHARLES I. STARKEY,
Avocat pour le demandeur.
déc 30—jan 5 12 18 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Manuel Santo vs. Emile Hirschberg.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,395 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, le 7 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une table de toilette, deux chaises, une table de milieu, un garde manger, une berceuse, une berceuse en osier, deux chaises, un mirroir, un tapis de salon, un buffet, une armoire à glace, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
N. WOODY,
Avocat pour le demandeur.
déc—28jan—2,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. Mlle Katharine M. Mackey et als.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 58,920 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la porte principale de la Nouvelle-Bâtisse de Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 19 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District, de cette ville, le lot étant le No. 13 de l'îlet No. 382, borné par les rues Erato S. Robertson, Freret et Clio, sur un plan annexé à un acte devant E. A. Jones, ancien notaire, le 29 décembre 1868, suivant lequel le dit lot mesure 26' 7" 2"' de face à la rue Erato sur une profondeur de soixante quatre pieds entre lignes parallèles et forme une partie de la subdivision des lots 14 et 15 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 5 février 1846, déposé en l'office de Jules Moxey, ancien notaire.

2 — Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus mentionnée prise de, et formant la partie arrière, du dit lot No. 13, sur le dit plan de A. S. Phelps, et mesure 32' sur la ligne du côté opposé courant parallèlement avec la rue S. Robertson, et la divisant de la partie arrière du dit lot original et 26' 7" 2"' courant parallèlement avec la rue Erato. Le dit lot No. 13 de laquelle la dite portion décrite est une part, est l'extrême arrière mesurant originairement suivant le dit plan de Phelps 32' de face à la rue S. Robertson sur une profondeur de 126' 7" 2"'.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, suivant inventaire enregistre en mon bureau. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son achat.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour la demanderesse.
déc—18,24,31jan—5,12,19

### AVIS AUX CREANCIERS

**A. J. Plauche vs. J. D. Taylor Company, Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,179 — Division C ( Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. Gustave Elfer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
ERNEST T. FLORENCE, Avocat.
déc30—jan 3 8


# L'ABEILLE
## DE LA
# Nouvelle-Orléans

## TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2 25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1 50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express